

Retranscription à l'identique de la copie remise par la/le candidat·e

MEILLEURE COPIE

Concours externe d'ANIMATEUR·RICE TERRITORIAL·E

Session 2021

ÉPREUVE DE QUESTIONS À PARTIR DES ÉLÉMENTS D'UN DOSSIER

Question 1.

Suite aux attentats qu'a connu le monde ces dernières années, le gouvernement français a mis en place de nouveaux dispositifs pour lutter contre les attaques des terroristes. Dans les écoles ou encore les accueils collectifs de mineurs des règles ont été établies pour la vigilance autour de ces attentats. Quels sont les dispositifs nécessaires à la vigilance attentat dans un ACM et comment prendre en compte l'enfant et les parents dans leur mise en œuvre ?

Depuis quelques années, suite aux attentats, nous parlons de plan vigipirate dans les ACM. Ces plans nous incombent de renforcer la sécurité des lieux d'accueil en fermant par exemple toutes les portes à clé. En terme de sécurité, il est maintenant devenu obligatoire de mettre en place des dispositifs de mise en sûreté via un plan particulier de mise en sûreté (PPMS), des alarmes telles que celle pour les incendies mais avec une autre tonalité ou encore des visiophones pour ouvrir les portes à distance et connaître l'identité du visiteur.

Lors de la mise en place d'un ACM, il est obligatoire dans un premier temps d'informer et de former les équipes d'animation. De les informer de ce qu'est la vigilance attentat mais aussi de les former à la posture à tenir en cas d'incident. Il est nécessaire que les animateurs connaissent les locaux et les sorties de secours, les lieux où se cacher mais aussi le mobilier pour se barricader. L'affichage est lui aussi obligatoire dans les locaux reprenant les numéros d'urgence, le plan de la structure et le numéro de cette dernière.

Les familles ont elles aussi besoin d'être mises au courant. Ainsi, elles pourront en amont sensibiliser leurs enfants et entamer un dialogue. De plus, renseigner les parents c'est aussi leur permettre d'être nommés et de les informer que toutes les procédures sont mises en place pour la sécurité de leurs enfants.

Les enfants ont eux aussi besoin d'être sensibilisés et les échanges varieront selon l'âge des enfants et les termes utilisés seront adaptés pour ne pas les effrayer et éviter un sentiment d'insécurité. Il faut donc dialoguer avec les enfants mais aussi réaliser des exercices et des entraînements progressifs et réguliers. La conduite à tenir dépendra des locaux et des accès environnants. Il faudra donc en amont décider s'il est nécessaire de s'échapper du local ou de se cacher. Pour ce faire, il sera nécessaire d'exercer les enfants par le jeu et de s'entraîner car la répétition permettra aux enfants de réagir sans paniquer. Il faudra aussi porter une attention particulière aux enfants porteurs de handicap.

Une fois les exercices réalisées, le directeur de l'ACM pourra réaliser un rapport avec le retour d'expérience reprenant le temps qu'ont mis les enfants à sortir par exemple et le partager au reste de l'équipe et aux parents.

Question 2

Le partenariat est une relation privilégiée permettant la mise en place d'un projet partagé entre deux ou plusieurs organisations et permettant la mutualisation d'outils, de savoirs, de ressources. Quel est donc l'intérêt des partenariats dans la politique éducation, enfance et jeunesse d'une commune ?

La mise en place d'un partenariat demande dans un premier temps de soulever une problématique et d'identifier un besoin en réalisant un diagnostic interne de la structure et externe de l'environnement. Une fois que le besoin est identifié, il faut planifier le projet et les actions à mettre en place sous forme d'objectifs généraux et opérationnels pour atteindre le but et la finalité du projet. À ce moment là, il est possible de rechercher un partenaire et de l'identifier mais faut-il encore que le partenaire soit intéressé par le projet et qu'il y trouve un intérêt et un avantage. À la fin du projet, il faudra penser à évaluer les objectifs.

Il existe de nombreux partenaires possibles :

- des partenaires privées : entreprise ; petites et moyennes entreprises ; petites et moyennes industries ; artisans,...
- des partenaires publics : associations ; centres sociaux ; CCAS ; CAF...

Les intérêts d'un partenariat sont multiples. En effet, ils permettent un travail avec d'autres personnes et de ce fait une remise en question des pratiques, une mutualisation des connaissances, des échanges de savoir. Ils peuvent permettre aussi un partage des équipements, du matériel ou des ressources. Une entreprise pourrait par exemple faire appel à un lycée professionnel dans l'ébénisterie pour créer des poubelles de recyclage en bois. Ainsi, le lycée y verra un autre intérêt : le financement de cette action. On recense de nombreux partenariats tels que l'accueil des étudiants stagiaires en formation, des stages en milieu de travail ou encore des entreprises finançant des activités éducatives ou des sorties scolaires. Les associations, elles peuvent obtenir un agrément « jeunesse et éducation populaire » en faisant preuve de la qualité de leur intervention dans ces domaines. Son action devra ainsi s'appuyer sur des démarches collectives et des pratiques mettant en valeur le rôle des échanges au sein d'un groupe où chacun apprend et apporte à l'autre. Ces associations participeront ainsi à la vie locale, à l'animation du territoire en développant des axes telle que la culture, la citoyenneté et le social.

Question 3

Un enfant pour se développer et grandir a besoin d'un cadre et que l'on garantisse sa sécurité physique, morale et affective mais quel est l'intérêt éducatif de la sécurisation affective chez l'enfant ?

Un enfant a donc besoin d'un cadre sécurisant pour évoluer, il a besoin d'être stimulé pour s'épanouir et se développer tout au long de son enfance. La sécurité affective, c'est être présent pour son enfant, lui apporter le nécessaire à son épanouissement, lui donner de l'amour, de l'écoute et de la compréhension. De nos jours, les enfants sont de plus en plus sécurisés, de moins en moins autonomes car sous le contrôle permanent d'un adulte. Il est donc nécessaire de redonner de l'espace aux enfants pour leur permettre de rêvasser, de ne rien faire, de bricoler ou de faire des bêtises. Il est nécessaire de les laisser au maximum vivre leur autonomie tout en maintenant un cadre.

La pédagogie de Montessori permet à l'enfant de faire par lui-même, de découvrir et d'apprendre de ses découvertes tout en étant encadré par un adulte et en sécurité. L'enfant

est donc libre de ses mouvements, libre de faire ou de ne pas faire ; il est dans l'expérimentation. Il est possible de limiter les règles pour que les enfants s'auto-gèrent en créant les leurs, en créant leurs règles de vie. Cette méthode implique ainsi une prise de risque car l'enfant fait ses propres choix et prend seul ses décisions mais cette liberté leur apprend à anticiper le danger, à la maîtriser et à ressentir le bonheur d'y parvenir ainsi qu'à gérer les conflits par eux-mêmes. Cette pédagogie demande à l'adulte d'être discret et de n'intervenir le moins possible tout en étant présent pour remettre le cadre si nécessaire.

La sécurisation affective permet donc de rendre l'enfant acteur de son développement ; de lui permettre d'être créatif et de faire évoluer ses capacités cognitives et physiques. Une plus grande liberté mais toujours cadrée lui permet aussi d'expérimenter et de prendre des risques. L'idée du Terrain d'Aventure né au Danemark en 1943 illustre parfaitement l'intérêt éducatif qu'à la sécurisation affective de l'enfant car il permet à l'enfant de s'approprier un lieu et de le structurer à sa manière en cohésion avec un groupe d'enfants.

Question 4

En 2019, 86 % des jeunes de 12 à 17 ans possédaient un smartphone et les chiffres ne font qu'augmenter car les usages numériques des jeunes ont pris une grande place au sein de leurs pratiques de sociabilité. Quels sont donc les outils mobilisables à destination des jeunes pour prévenir des usages d'internet et des réseaux sociaux ?

L'éducation à l'usage d'internet et des réseaux sociaux est un enjeu majeur de notre société. Il est donc nécessaire dans un premier temps de sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge pour qu'ils puissent maîtriser ces outils. L'éducation nationale met de plus en plus un point d'honneur à intégrer la thématique du numérique dans les projets des écoles élémentaires. Hors du temps scolaire, il faut aussi former les animateurs périscolaires et extra-scolaires aux dangers du numérique car ils sont un modèle pour les enfants qui reproduisent leurs gestes et leurs habitudes. La formation du personnel éducatif et la sensibilisation des enfants dès le plus jeune âge est donc un des premiers axes à travailler.

Par la suite, il faut apprendre aux enfants à vérifier les fausses informations des vraies. En effet, face à toutes ces possibilités de source d'information, nous avons parfois des difficultés à différencier le vrai du faux. Il faut donc apprendre aux enfants à différencier information et publicité surtout que de nos jours des influenceurs racontent les bienfaits de marques et de produits pour se faire rémunérer. Les enfants s'identifient à ces célébrités et se laissent convaincre sans de poser de questions. Il est donc nécessaire de vérifier les informations en comparant trois sources différentes. Il en est de même des images qui peuvent être modifiées pour détourner l'information. Là encore il est possible de retrouver l'image originale pour vérifier sa source.

Malgré que les réseaux sociaux, internet puissent être dangereux s'ils sont mal utilisés, il peuvent aussi fédérer un groupe ; créer du lien et briser l'isolement. Il est donc possible de se servir de ces outils pour accompagner les pratiques des jeunes ; alimenter les liens sociaux et aussi maintenir le dialogue avec les familles.

Le sujet étant d'actualité des outils tels que le pass internet sont créés. Le pass internet est distribué aux enfants par la police suite à une formation sur les dangers du numérique. Il est aussi possible de montrer aux enfants des jeux éducatifs, des sites éducatifs pour rendre leur usage plus pertinent.

Il est aussi important de prévenir les familles, les parents du danger du numérique pour qu'ils puissent par exemple limiter le temps de connexion ou mettre en place des pare-feu car malgré eux, les enfants peuvent parfois atterir sur des sites malveillants. Des cafés parent peuvent ainsi être mis en place pour dialoguer autour de cette problématique avec les parents.